

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : **8486** Société : **RAM**

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : **ETTICI m. 5**

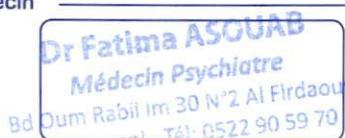
Date de naissance : **01/01/1960**

Adresse : **même où adresse**

Tél. : Total des frais engagés : **915,40** Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : **26/09/2020**

Nom et prénom du malade : **Rouaboua Naima** Age : **58**

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : **étar dys dysfonctionnement**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **15/11/2020**

Signature de l'adhérent(e) : **ACCUEIL**

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/09/2023	C	C3	300,00	Dr Farhat Al Firdaus Médecin Psychiatre Oum Rabih Al Firdaus Dr. Hay Hassani Tel: 0522 90 70 70

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie M.E.R. Dr. Hay Hassani Sinaa Rue 16, Anglo Bd. Houari Sinaa Casablanca Tel: 03 22 88 80 05	26/09/2023	615,40

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX

DOCTEUR FATIMA ASOUAB

SPÉCIALISTE EN PSYCHIATRIE
& PSYCHOTHÉRAPIE
SPÉCIALISTE EN SANTÉ PUBLIQUE ET ADDICTOLOGIE
ANCIENNE INTERNE DE L'HÔPITAL
DE BLOIS - FRANCE



دكتورة فاطمة أصواب

أخصائية في الطب النفسي و العقلي
أخصائية في الصحة العمومية و طب الإدمان
طبية مساعدة سابقا بمستشفى

بلوة - فرنسا

Ordonnance

Casablanca, le : 26/03/2018

83.70 x 6

Free School

Der Kof 

to be made

2) his son's ~~of~~

$$56,60 \times 2$$

3) Steiner

~~T = 615,40~~

A micrograph showing a cell with several blue-stained, rod-shaped chromosomes arranged within a circular boundary.

20, 18 le Mo -

Pharmacie MENJRA
Dr. MENJRA Samir
Anglo Bd. Ismaïl Sinaâ Rue
M'Jassani Casablanca
T 39 50 05

STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20
P.P.V:56DH60

Email : cabinetasouab@gmail.com
Bd. Oum Rabii Lot. AL Firdaous Imm N° 30 Appt 2
El ouffa - Casablanca - TEL : 05 22 90 59 70

شارع أم الريبيع تجزئة الفردوس عمارة 30 رقم 2
الالفة - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 90 59 70
Email : cabinetasouab@gmail.com